

Séance du 11 Avril 2022

**Délibération n° D2022-028**

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

  

Date de la convocation
07 Avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril, à 19h32, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. VICENTE Florian, Adjoint aux finances**

**Présents** : ARIZA Emmanuelle, BEAUMONT Yvon, BERNARD Jean Luc, CARNAC Alain, DELMAS Corinne, EGEA Frédéric, FAGES Christine, GALTIER Samuel, GAUFFRE Christian, LEPETIT Philippe, THOMAS Remi et VICENTE Florian.

**Excusé(s)** : CARRIERE Edith (pouvoir à ARIZA Emmanuelle), CARRIERE Philippe (pouvoir à THOMAS Remi), CHUREAU Esther (pouvoir à VICENTE Florian), FORT Dominique (pouvoir à FAGES Christine), LOPEZ Emilie (pouvoir à LEPETIT Philippe), MUYS Elisabeth (pouvoir à DELMAS Corinne).

**Absent(s)** : CADAUX Didier (Maire)

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. BERNARD Jean Luc ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e), pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet de la délibération : Budget Lotissement « Les terrasses des Aires » : Approbation du budget primitif 2022**

Monsieur le Maire présente le projet de budget annexé à la présente délibération et fait remarquer que le budget est équilibré pour la section fonctionnement en dépenses et en recettes et en suréquilibre pour la section d'investissement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **la majorité des suffrages exprimés** :

15 voix pour

0 voix contre

3 abstentions (BEAUMONT Yvon, CARNAC Alain, GAUFFRE Christian)

- **VOTE le présent budget par nature, au niveau des chapitres.**

Il est à noter que ce budget a été voté en tenant compte de la reprise des résultats comptables de l'exercice 2021.

Séance du 11 Avril 2022

**Délibération n° D2022-028**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Saint-Georges-de-Luzençon

Le 11 Avril 2022

Pour extrait conforme,  
M. VICENTE Florian, Adjoint aux finances



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours :

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,
- et/ou
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérécourse, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Lotissement « Les terrasses des Aires » : Approbation du budget primitif 2022

.....  
Date de décision: 11/04/2022

Date de réception de l'accusé 14/04/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20220411\_028

Identifiant unique de l'acte : 012-211202254-20220411-20220411\_028-BF

.....  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

Document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DOCBUDG-21120225400119-012038-BP-2022-14042022.xml ( 99\_BU-012-211202254-20220411-20220411\_028-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : DELIB-D2022-028\_BUDGET LOTISS\_Approbation BP 2022\_doc signe.pdf ( 71\_AN-012-211202254-20220411-20220411\_028-BF-1-1\_2.pdf )

Budget Lotissement : BP 2022 avec signatures

Annexe : DELIB-D2022-028\_BUDGET LOTISS\_Approbation BP 2022.pdf ( 70\_DE-012-211202254-20220411-20220411\_028-BF-1-1\_3.pdf )

Budget Lotissement : Délibération BP 2022